

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 450

Artikel: Terrorismes
Autor: Cornuz, Jeanlouis
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1027099>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Terrorismes

« Table ouverte », l'autre dimanche, consacrée au terrorisme. Avec la participation de MM. Bonnard, ancien conseiller d'Etat vaudois, François Chaudet, Fontanet et de M. Freimüller, journaliste, plus un socialiste genevois, Emilio Luisoni, en remplacement de Gilbert Baechtold.

Très méfiant devant une émission, où trois probables partisans de la manière forte étaient confrontés à deux représentants seulement, non pas de l'indulgence, mais d'une attitude plus ouverte, qui tenterait de comprendre les causes du phénomène — (pourquoi par exemple cette poussée terroriste en Allemagne et en Italie, mais peu ou pas dans les pays scandinaves ?) — j'ai été comme on dit « déçu en bien ».

Que de déclarations ahurissantes, toutefois !

Pour M. Fontanet, par exemple, il n'y a pas eu de terrorisme en Allemagne nazie...

On se dit : Il n'a donc jamais entendu parler de la *Nuit des longs couteaux* ? de la *Nuit de cristal* ? Il n'a donc pas lu *Jusqu'à la lie* de Gisevius ? Ou bien il aura oublié ?

Et puis l'on comprend que M. Fontanet s'en tient exclusivement à une forme de terrorisme : celle qui est exercée par une minorité aux dépens d'une majorité. Le terrorisme des années 33-45 étant un terrorisme d'Etat, il n'a pas sa place dans le bric-à-brac du Conseiller d'Etat genevois.

De même lorsqu'il s'écrie que c'est dans les sociétés les plus démocratiques qu'ils y a le plus de terrorisme (prenant la précaution d'ajouter qu'il ne veut pas établir un rapport de cause à effet !) On se dit : Ainsi donc, l'Argentine, le Chili, et l'aimable république de M. Dada, et tel autre Etat d'Afrique ou d'Orient ou d'Extrême-Orient sont donc des démocraties ? Ou bien M. Fontanet veut-il dire par là que le terrorisme ne fleurit pas en Argentine, en Iran, voire dans tel Etat de l'Est ? — Non ! Mais de nouveau, il s'agit d'un terrorisme de gens au pouvoir, devant lequel M. Fontanet

ferme les yeux, ne voyant pas que souvent il naît de la mise en place d'une police de plus en plus musclée.

M. Bonnard, lui, découvre la cause du terrorisme dans le trop de bien-être des pays occidentaux, dans l'ampleur exagérée des assurances sociales... D'où j'en conclus que les pays scandinaves déjà nommés sont en retard dans ce domaine, puisqu'ils ne connaissent pas ou peu le terrorisme...

Quant à M. Chaudet, il a lu les penseurs de l'« Ecole de Francfort » (entre autres, Adorno, Reich, Marcuse) — ce qui est extrêmement louable de sa part — et il croit pouvoir accuser le « freudo-marxisme » ! (pauvre Freud !) Il cite Reich, qui, dans les années 30, a écrit que le contre-terrorisme était peut-être la seule arme qui restât aux victimes du nazisme. Après tout, il se peut

que les « terroristes » d'aujourd'hui aient aussi mal compris Reich que M. Chaudet, mais on serait tout de même curieux de savoir ce que ce dernier aurait conseillé aux patriotes tchèques à l'égard de Heydrich.

Piège des mots : « Terrorisme » — un nuage de gaz se dégage, qui met les cerveaux hors d'état de fonctionner. De même, hier, *suffrage universel* : tous nos manuels d'histoire disaient qu'en Suisse, nous avions le « suffrage universel » — alors que la moitié des Suisses, les femmes, ne pouvaient pas voter ! De même, la défaite de « l'Allemagne » en 1918 : or Krupp est plus puissant à la fin de la guerre qu'il ne l'était au début; il tente un procès à Vickers (G.-B.), coupable d'avoir utilisé pendant la guerre l'un de ses brevets — et il le *gagne* !

J. C

REÇU ET LU

Dossier Leibstadt

La centrale atomique de Leibstadt, à une quarantaine de kilomètres de Zurich ! Le magazine hebdomadaire du « Tages Anzeiger » ouvrait, cette semaine, ses colonnes à la « contre-information » : sur sept pages le groupe zurichois des opposants aux centrales nucléaires avait tout loisir de développer ses thèses, et en particulier de décortiquer le « dossier Leibstadt », encore peu connu, ne bénéficiant pas, par exemple des coups de projecteurs dont sont arrosées les installations de Gösgen.

Les opposants zurichois, il faut le dire, multiplient les efforts d'information; ils sont, entre autres, partie prenante dans l'exposition « Entre Gösgen et Leibstadt », organisée à la « Heidi-Weber-Haus de Le Corbusier » (visible jusqu'au 16 mai à la Höschgasse à Zurich), et qui met en lumière les problèmes posés par la concentration de centrales nucléaires dans la Suisse du nord-ouest.

Il y avait cependant loin, de ces initiatives multiples pour la diffusion de leurs thèses, à la force

de pénétration du deuxième tirage de Suisse : un pas important a été franchi samedi et dimanche derniers !

Le ZAK (Zürcher Atomkraftwerkgegner) est né, dans sa forme actuelle, en 1975, des manifestations de soutien à l'occupation de Kaiseraugst organisées dans la métropole des bords de la Limmat : environ une centaine de membres actifs, dont l'âge oscille entre 17 et 40 ans (26 personnes ont collaboré à la rédaction de la brochure dont est tiré le texte paru dans le « Tages Anzeiger »).

Dès 1963

Le document publié prend la forme, avant tout, d'un historique détaillé de la construction des installations de Leibstadt, depuis les premiers travaux préparatoires lancés par Elektrowatt en 1963, jusqu'aux manifestations populaires du début de l'année en cours.

— Dans le supplément hebdomadaire de la « Basler Zeitung », à noter une somme sur les droits de la femme à l'époque de la Révolution française (la déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, Marie Olympe Gouges, 1791).